

Conformément aux articles L.2313-1, L.5211-36 et L.5711-1

du Code Général des Collectivités Territoriales

le Budget Primitif 2026

du Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux

du bassin versant Yerres-Seine – EPAGE de l'Yerres

est à disposition du public

au

SyAGE

17, rue Gustave Eiffel
91230 Montgeron

et dans votre collectivité

Le Président



Romain COLAS

